

eco

ÉDITION FRANCOPHONE



ÉDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous
gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP20 de Lima. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org mais aussi sur notre site www.rac-f.org/ECO-a-Lima-COP20 et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

MESSIEURS LES MINISTRES : VOTRE GUIDE POUR RÉUSSIR AVEC LE TEXTE

Les magasins de Noël sont ouverts partout dans Lima et les arbres et décorations se multiplient. Tôt hier matin, ECO a eu un avant-goût des sensations de la « buena noche » quand les co-présidents ont fourni non pas un mais deux textes.

Nous voici donc prêt à examiner les faits marquants exposés et à noter quelques ornements manquants. Alors qu'ECO a en stock à la fois des bonbons et du charbon, dans l'ensemble, les nouveaux textes invitent à un optimisme prudent.

L'ébauche du texte de décision de la CdP fait des gros plans sur les INDCs et les ambitions pré-2020 (une tournure plus parlante que « WS2 »). Sur ce dernier point, la phrase urgeant les pays développés à accroître leurs engagements jusqu'en 2020 semble avoir été perdue. ECO pense qu'elle a glissée sous le canapé et peut facilement être retrouvée et de nouveau être placée sur le sapin.

Le texte est également plutôt silencieux sur les méthodes de déblocage des fonds nécessaires pour transformer les ambitions pré-2020 en actions – la feuille de route pour accroître les financements de 100 Milliards de dollars. Celle-ci pourrait être coincée sous un coussin du fauteuil, mais reste facilement accessible. Quelque chose de sympa sur le sapin reste cependant que la finance est incluse comme une part des INDCs.

Le fait que les pays contribuent de manière juste est référencé mais pas assez détaillé. Nous avons gardé l'idée d'évaluer nos engagements, mais comment nous allons faire cela a été édulcoré.

Par exemple, la capacité des organisations observatrices à s'impliquer dans l'évaluation ne va pas assez loin et devrait être étendue à une participation dans le dialogue. Ne passons pas au-dessus du fait qu'une évaluation propre et complète dépend d'informations suffisantes fournies par les Parties avec leurs contributions, et d'un certain niveau de normalisation sur la présentation de cette information. Une année de base et un échéancier communs (objectifs pour 2025 pour tous !!) – ce n'est sûrement pas trop demandé en cette saison conviviale non ?

Et voici une autre idée : il ne serait pas bon d'emporter des maux de têtes pour les vacances en plaçant l'appel à des informations robustes dans le périmètre et le contenu des INDCs dans une annexe. Disons juste que ce processus n'a pas toujours une bonne mémoire sur l'endroit où il place ses annexes. Les pays doivent produire leur INDCs en début d'année prochaine – cela paraît donc être une bonne idée de décider dans un premier temps ce qu'ils devraient inclure et comment les présenter. C'est un peu comme prendre la bonne guirlande pour votre sapin.

Passons maintenant à l'occasion de faire la fête cette semaine - le segment de Haut Niveau. Les ministres devraient utiliser leur temps ici pour discuter de quatre questions clés dans l'ébauche du texte de décision - différenciation, finance, évaluation et avancée de l'information. L'orientation stratégique sur ces sujets pourrait même nous conduire à rentrer à la maison à temps pour les vacances. Ce serait un cadeau dont nous pourrions tous nous réjouir!

Maintenant, tournons-nous vers l'autre paquet sous l'arbre - les nouveaux éléments pour le texte sur l'accord de 2015. À bien des égards et plus qu'auparavant, les co-présidents ont rationalisé le texte, rassemblant une grande part des contributions des Parties durant la première semaine. La question, bien sûr, est de savoir quelles seront les options qui resteront. Certaines sont bonnes, certaines sont faibles et certaines sont tout simplement laides - mais au moins le texte ne les fixe pas comme des options claires.

Sur le côté positif, sur le sujet de l'atténuation, le texte conserve un certain nombre d'options pour s'assurer que l'objectif ultime de l'accord de Paris est d'arriver à « zéro carbone ». Il invite les pays à envisager ce que cela signifierait pour leurs plans d'action climatique sur le long terme. Il contient également plusieurs segments pour « éloigner » les investissements des combustibles fossiles, allant du désinvestissement à la suppression des subventions. Note aux Parties : conserver

cette dynamique mais envisager également les transformations liées à l'introduction progressive d'un objectif de 100% d'ENR – c'est l'autre côté de l'objectif.

Ensuite, pour mettre cet objectif à long terme en action, nous devons faire au plus vite et nous assurer d'une mobilisation suffisante de ressources. Mais il y a tout de même un tableau assez mitigé sur la finance dans le texte. Il y a des options pour inclure des objectifs de financements collectifs mondiaux pour l'adaptation et l'atténuation, mais le rôle des financements publics doit être renforcé, en particulier la mise en place d'objectifs de financements publics quantifiés.

Les coprésidents présentent un texte assez faible sur l'objectif d'adaptation et n'ont pas réussi à lier l'adaptation à la hausse des températures et à l'ampleur du financement. Les pays en développement demandent la prise en compte « des pertes et des dommages » et cela doit être distinct du traitement de l'adaptation dans le texte.

Donc, ceci est notre liste, et oui, en effet, nous l'avons vérifiée deux fois. Pour tous les ministres qui arrivent, bienvenue. Nous savons que Lima prend la période de Noël au sérieux, et avec ECO comme guide d'achat il y a différentes manières de sécuriser tous nos vœux et de nous mettre sur le droit chemin pour Paris.



REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Simon Coquillaud, Guillaume Delaboulaye, Clémence Delannoy, Vanessa Laubin, Sabrina Marquant, Nathanaël Merabli, Stéphane Fanny Petitbon, et Stéphane Pouffary.

Evaluation multilatérale : Leçons du MRV

Passé inaperçu pour la plupart, un précédent a été créé samedi et lundi à Lima. Au cours des deux journées, se sont tenues en Plénière Cusco les premières sessions de l'atelier sur le MRV de Cancun – la revue multilatérale sur les premiers rapports biennaux d'évaluation des Parties Annexe 1.

16 pays et l'UE ont participé à ce nouveau processus de transparence, rendant compte des progrès faits en termes de politiques et de mesures pour atteindre leurs engagements pris à Cancun, et répondre aux questions soulevées par les négociateurs.

Mais ECO a été un peu déçu. Ces ateliers promettaient d'approfondir la compréhension de la situation de chaque pays en démontrant qu'ils agissaient de bonne foi et travaillaient dur pour atteindre leurs engagements. Malgré le fait que le MRV doit en principe promouvoir la transparence et la confiance, les ateliers ont été conçus de façon tout à fait particulière – avec les représentants de la société civile assis au fond de la salle plénière et sans pouvoir contribuer aux discussions.

ECO se demande bien qui d'autre que les organisations de la société civile et les institutions de recherche nationales comptant l'expérience pertinente pourraient être mieux placées pour contribuer à une meilleure compréhension des circonstances et politiques de développement mises en œuvre dans les pays développés ? Pourtant, au lieu de prendre part à un débat animé durant ces deux jours, les délégués se sont lancés dans de longues discussions techniques, mettant de côté d'autres avis cruciaux. Au moment où elles conçoivent le processus MRV qui sera applicable sous l'accord de Paris, les Parties devraient considérer les défauts de cet événement. Exclure la voix des organisations observatrices n'encourage pas tellement un dialogue de qualité et entrave l'appropriation et la clarté des objectifs et plans de réductions d'émission des Parties.

Le futur cadre du MRV doit faire appel à l'expertise et aux expériences de la société civile et des organisations de recherche. Alors que les négociateurs sont en cours de révision de la seconde version des draft elements de l'accord de Paris, ils ont là une très bonne occasion de renforcer les futurs mécanismes de transparence en ouvrant le processus à tous ceux ayant une expertise à faire valoir.

Fossile du jour

Quelle régression !

Alors que le ministère de l'Environnement péruvien a réalisé un travail impressionnant en tant que Président de la COP 20, certains éléments du gouvernement sapent les immenses efforts nationaux dans



la lutte contre les changements climatiques.

Le pays a en effet adopté la loi Paquetazo qui fragilise sérieusement la législation environnementale. Le Pérou remporte donc le prix de « Fossile du jour ».

Il est temps de faire bien les choses pour l'adaptation

Hier matin, ECO était à peine réveillé que les nouveaux textes de l'ADP faisaient déjà leur apparition. Avec notamment la fonte des glaciers au Pérou et un autre typhon catastrophique aux Philippines, il était impératif de décrypter la section concernant l'adaptation et les pertes et dommages avec le plus grand soin. Un certain nombre de bons éléments sont toujours là, mais de nouveaux émergent - par exemple le fait que pertes et dommages semble sur un pied d'égalité avec l'adaptation, et qu'une section distincte évoque cette réalité allant au-delà de l'adaptation.

ECO aime la proposition d'avoir des financements nouveaux et additionnels, indépendants des budgets d'adaptation, pour soutenir le mécanisme sur les pertes et dommages. La proposition d'un montant financier clair pour l'adaptation est également une bonne idée, même si le lien avec les INDCs et les besoins en adaptation n'est pas explicité. Un autre point positif est l'intégration de l'adaptation dans les INDCs en lien avec les Plans Nationaux d'Adaptation, mais avec une base juridique différente de celle pour l'atténuation. Le texte de la décision devrait clairement mettre en avant les besoins en financement pour la préparation et mise en œuvre des INDCs.

En outre, se contenter de définir le soutien à l'adaptation en fonction du seuil de température à ne pas franchir pourrait être contre-productif, sauf si les parties donnent des preuves selon lesquelles leurs efforts vont permettre de rester effectivement sous la barre des 2°C. Alors que les températures sont en augmentation, conduisant à des impacts catastrophiques, nous devons nous adapter au monde réel – ce qui n'est d'ailleurs pas si difficile à imaginer vu l'effet de serre dans les salles et pavillons surchauffés de cette conférence. Parmi les autres éléments positifs, figurent les principes-clés de l'adaptation faisant référence à la participation, la sensibilité au genre

(bien que nous préférerions à l'équité entre les sexes) et à une prise en compte des groupes vulnérables. Mais il est difficile de comprendre pourquoi ces principes sont uniquement proposés dans une option – ce point n'a aucune raison d'être contesté, car les Parties avaient trouvé un accord là-dessus à Cancun.

Ce qu'ECO n'aime pas c'est l'inclusion d'une option proposant « l'absence de toute référence aux pertes et dommages », qui serait considérée comme une gifle pour les populations pauvres et vulnérables qui font face aux impacts climatiques chaque jour et qui ont déjà atteint les limites de l'adaptation. Le lien clair entre pertes et dommages et les



émissions historiques qui en sont à l'origine, ne figure pas non plus dans le document sur les éléments. ECO considère qu'une annexe à la décision sur l'ADP énonçant clairement la nécessité d'une stricte comparabilité entre les différents INDCs sur l'atténuation – afin d'éviter de comparer des torchons et des serviettes – est cruciale. Cela permettra également d'évaluer les défis en termes d'adaptation et de risques climatiques qui y sont liés. Pour l'adaptation, les informations requises doivent être pertinentes selon le contexte et flexibles, en s'appuyant sur les lignes directrices fournies dans les Plans Nationaux d'Adaptation.

Nous devons bâtir un accord qui donne de réels espoirs aux personnes souffrant déjà des impacts du changement climatique, ainsi qu'aux générations futures qui méritent un avenir juste, sûr et prometteur.